

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Formation professionnelle: Madeleine Berre fait le point à la Première ministre

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

La cheffe du gouvernement a eu une séance de travail hier, à son cabinet du 2-Décembre, avec quelques membres de son équipe. Dont la ministre de l'Emploi, de la Fonction publique, du Travail et de la Formation professionnelle, Madeleine Berre, qui est allée lui présenter tous les contours liés aux volets construction et pédagogique.

"Nous sommes venus faire le point au Premier ministre de la situation des centres de formation professionnelle avant leur ouverture pour le compte de l'année académique 2020-2021. En retour, nous avons pu avoir ses orientations qui devraient amener le gouvernement à mettre en place des offres de formations professionnelles adaptées aux besoins du marché, afin de faire baisser la courbe du chômage des jeunes", a déclaré Madeleine Berre. Aussi, a-t-elle ajouté, les volets construction, pédagogie et managériale ont été évoqués. Toute chose qui permettra au gouvernement de garantir le fonctionnement efficient de ces infrastructures dédiées à l'ap-



Vue du tour de table consacré à la Formation professionnelle.

prentissage.

Les nouveaux centres de formation professionnelle d'Akanda et de Nkok se présenteront dorénavant sous la forme de campus professionnels intégrant à la fois les niveaux CFPP, un lycée professionnel (Bac professionnel) et l'enseignement supérieur professionnel. Tout ceci, a-t-elle affirmé, participera à la valorisation de la chaîne de formation professionnelle, afin que les jeunes apprenants, qui rentrent avec un CAP dans le segment du CFPP, puissent avoir la possibilité, par le biais de la validation des acquis, de pouvoir rejoindre l'enseignement secondaire pro-

fessionnel voire le professionnel supérieur. Tout en ayant également la possibilité d'avoir des capacités d'insertion immédiates dans l'enseignement. Notons que ces deux nouveaux centres de formation professionnelle ouvriront leurs portes au premier semestre de l'année 2021. Enfin, Madeleine Berre a rappelé qu'une réforme de l'éducation avait été adoptée en 2018 avec, pour nouveauté, de faire de l'enseignement professionnel une priorité. Ce, afin de réduire le décalage entre l'offre de formation et les besoins réels ou potentiels constatés sur le marché du travail.

Reconnaissance légale du mariage coutumier: place à la commission ad hoc



Phase de l'audition du sénateur Ernest Ndassiguikoula ©. A sa gauche, le Dr Gabriel Mouelet Malonga, président de la Commission des Lois.

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

L'AUDITION, hier, du sénateur Ernest Ndassiguikoula, par les membres de la Commission des Lois, des Affaires administratives et des droits de l'Homme de l'Assemblée nationale, sur sa proposition de loi portant reconnaissance légale et fixant le régime juridique du mariage coutumier en République gabonaise, a débouché sur la mise en place d'une Commission ad hoc. D'autant

que, au regard des observations relevées, les députés ont jugé utile d'enrichir le texte avec les contributions des acteurs de la société civile.

Ces derniers, on s'en souvient, avaient adopté, en première lecture, au cours de la deuxième session ordinaire du Parlement de l'année 2019, la proposition de loi du sénateur de la Bayi-Brikolo. Lequel a laissé entendre que son initiative procède de la volonté de réconcilier nos

pratiques en matière de mariage avec la loi. En accordant "un statut juridique au mariage coutumier, en lui reconnaissant une existence légale, en autorisant la pratique de la dot tout en limitant les excès, et en protégeant les conjoints et les enfants nés de ce type d'union".

En définitive, il s'agit donc, comme il l'a indiqué, "d'un processus de transformation sociale. De garder nos coutumes, nos pratiques et nos rites, en les adaptant au contexte nouveau que nous imposent la modernité et le droit dont nous sommes les dépositaires en tant que législateurs".

Au regard des observations relevées, les députés ont jugé utile d'enrichir le texte avec les contributions des acteurs de la société civile.

Tribune des partis politiques

Implosion ?

L'IDYLLE politico-familial du "clan Maganga Moussavou" a finalement volé en éclat. C'est du moins ce à quoi renvoie la démission du trésorier du Parti social démocrate (PSD), Biendi Maganga Moussavou. Un départ suivi de son adhésion aux "vertes prairies" du Parti démocratique gabonais (PDG). De l'avis de plusieurs analystes, Biendi Maganga Moussavou a réussi à s'affranchir définitivement de l'influence paternelle, par ailleurs tête de file de son ancienne écurie politique.

Le plus surprenant dans cet épisode politique réside dans l'étonnant silence du président du PSD. Lequel est connu et reconnu pour sa gouaille et légendaire franc-parler. Est-ce à dire que le fondateur du PSD a mal encaissé le coup de poignard du "fiston" ou voit-il d'un

mauvais œil le départ de son "héritier"? Ladite démission aussi spectaculaire qu'elle soit impacte-t-elle réellement les desseins du PSD, pour susciter la sortie du bois de son leader? Dans tous les cas, l'omerta entretenue, du côté de l'Ancienne-Sobraga, siège de ladite formation politique, est des plus mystérieuses. D'autant plus qu'il s'agit de la démission de la troisième personnalité du PSD, par ailleurs conseiller municipal de la commune de Guietsou, chef-lieu de la Mougala dans la Ngounié. Une démission qui va certainement redessiner la carte politique de cette région. Un truisme!

En effet, il ne fait l'ombre d'aucun doute que le nouvel adhérent au PDG voudra démontrer sa force de frappe et, par la même occasion,

prouver son poids politique à Guietsou et, plus généralement, dans la province de la Ngounié. Au centre de cette guerre larvée entre le président du PSD et son ancien trésorier, se trouve désormais les militants. Lesquels sont désormais pris entre le marteau et l'enclume, voire face à un choix cornélien. Sans jouer les oiseaux de mauvais augure, l'effritement du PSD, dans la province de la Ngounié, paraît inévitable.

Reste à savoir si d'"éventuels" démissions de Sociaux-démocrates suivront. Et si, tels des moutons de Panurge, ils emboîteront le pas à Biendi Maganga Moussavou dans sa nouvelle famille politique. Nous ne tarderons pas à le savoir.

Yannick Franz IGOHO